REVUE GENERALE

CE QUE TOUT MEDECIN DOIT AVOIR EN S'INSTALLANT (1).

(Objets, Instruments et Appareils indispensables à l'exercice de la profession médicale);

Quel est celui d'entre nous qui n'a été fort embarrassé le jour où, nos études médicales terminées, ce titre de docteur enfin acquis,... il a fallu s'installer ? La première préoccupation, en l'occurrence, est celle de *s'outiller ;* de se procurer, afin de les avoir sous la main, à toute heure du jour et de la nuit, les instruments les meilleurs, les plus simples mais: *tous ceux de première nécessité.*

Dès qu'il aborde la clientèle, le jeune confrère sait qu'il doit doit être tout à la disposition de ses semblables ; les cas les plus disparates, les plus délicats et les plus urgents vont être soumis à son diagnostic et nécessiter des soins appropriés. Il ne suffit pas qu'il soit instruit, il faut aussi qu'il ait déjà acquis une habileté professionnelle qui ne s'apprend que par la fréquentation des malades et, ces conditions remplies, il pourra se trouver très embarrassé s'il n'a pas à sa portée " ses instruments de travail ". Quels sont donc ceux qu'il faut avoir partout et toujours ? Quels sont ceux, au contraire, qui ne correspondent qu'à des opérations rares, non urgentes et qu'on peut se dispenser d'acheter ?

Pour savoir faire un choix judicieux, il faudrait déjà être un praticien. Or, le plus souvent, c'est le fabricant d'instruments qui fait la liste, y glissant parfois des objets d'une inutilité absolue, oubliant, plus rarement il est vrai, l'instrument indispensable. Certes, si les limites du budget du jeune médecin le permettent, son arsenal personnel peut s'enrichir de quantités d'objets de seconde nécessité. Mais ce n'est pas là le cas le plus fréquent. Quand on s'installe, on a de gros frais ; il est sage de consacrer à l'outillage médico-chirurgical la somme nécessaire afin de se procurer tout ce qui est indispensable. Mais il serait absurde et très regrettable de se munir, comme nous l'avons vu plusieurs fois,

(1) Extrait d'une conférence pratique de petite chirurgie faite à l'amphithéâtre de St-Raphaël, le 25 février 1910, par le Dr Joseph Guyot (de Bordeaux), Professeur agrégé à la Faculté de médecine, Chirurgien des hôpitaux. — *Progrès Médical.*